



**GOUVERNEMENT DE LA RÉGION
DE BRUXELLES-CAPITALE**

CABINET DE CÉCILE JODOGNE
LUTTE CONTRE L'INCENDIE
ET AIDE MÉDICALE URGENTE

Communiqué de Presse

CÉCILE JODOGNE ANNONCE UNE NOUVELLE PROCÉDURE D'INTERVENTION LORS DE DÉSORDRES URBAINS EN VUE D'ASSURER AU MIEUX LA SÉCURITÉ DES POMPIERS.

Bruxelles, le 08/01/2019 - « *Suite aux incidents du Nouvel an, Pieter De Crem propose de fusionner les zones de police. Ce n'est pas la conclusion que je tire, pour ma part, de ces événements. Ce qu'il faut, c'est un **renforcement de la capacité policière** des zones de police mais aussi une **meilleure anticipation** de ce type de situation et une **meilleure coordination entre les services** du SIAMU et ceux de la police », assure Cécile Jodogne, secrétaire d'Etat en charge de la Lutte contre l'Incendie et de l'Aide médicale urgente et du SIAMU.*

Cécile Jodogne annonce donc la **mise en place d'une nouvelle procédure d'intervention des services de secours lors de désordres urbains en Région bruxelloise.**

L'objectif ? Assurer, par la mise en place rapide d'une **coordination permanente entre les services de police et le SIAMU**, une intervention plus efficace et plus sûre des services de secours lors de désordres urbains (rassemblement important de personnes ayant des intentions malveillantes, pillage, destruction, agression, jet de pierre, incendie volontaire de poubelles, de véhicules, d'immeubles, ...).

Le Centre de Secours 100-112 et le dispatching du SIAMU sont donc placés au cœur du dispositif. Ce sont eux qui établissent le contact avec la police dès que l'information d'un risque ou de la survenance de désordres urbains se fait connaître. Ils détachent, si nécessaire, du personnel au sein du centre de coordination et de gestion policière, pour une information en temps réel et une coordination en direct.

Ce contact soutenu entre les services de police et le SIAMU permettra des interventions plus sûres sur le terrain. La zone de police concernée, prévenue bien en amont, sera à même de sécuriser les lieux avant l'intervention des pompiers dans une zone à risque.

A terme, le centre de crise et de communication intégré de la Région bruxelloise facilitera cette nécessaire coordination. Une cellule opérationnelle multidisciplinaire y est d'ailleurs prévue, pour gérer de concert tout événement particulier.

Par ailleurs, des caméras de surveillance à 360° installées sur les véhicules du SIAMU permettront un meilleur suivi en cas d'accidents de roulage et/ou d'agressions physique lors d'interventions. Un test sur un véhicule sera réalisé sous peu de façon à s'assurer qu'un tel système répond bien aux objectifs fixés.

Contact Presse

Sarah Tillous : +32 495.42.51.06